

# Compétence sémantique et compétence socio-pragmatique en français L2. Le cas de l'apprenant avancé et son acquisition du futur, du subjonctif et du conditionnel

Martin HOWARD

*University College, Cork*

## I. Introduction

Cet article vise à mettre en lumière quelques aspects de la compétence sémantique et socio-pragmatique de l'apprenant avancé par rapport à son emploi de la morphologie verbale en français langue seconde (L2). Depuis plus de 10 ans, l'apprenant avancé a attiré l'attention des chercheurs en RAL, de la même façon que les caractéristiques du lecte de l'apprenant moins avancé avaient été étudiées auparavant, surtout dans les grands projets de recherche européens, tels le projet ESF – voir Perdue (1993) – et le projet ZISA – voir Clahsen et coll. (1983). Ces projets ont surtout mis en lumière les stades de la grammaticalisation créative dans les lectes d'apprenants débutants, c'est-à-dire la variété (pré-)basique qui est caractérisée par des moyens lexicaux et pragmatiques pour l'expression des concepts qui s'expriment par le biais de la morphologie flexionnelle chez le locuteur natif.<sup>1</sup> L'émergence de cette morphologie consiste en un long processus chez l'apprenant L2 de sorte qu'on peut identifier des stades de développement relatif pour les différents marqueurs morpho-syntaxiques de la langue cible, tels ceux qui expriment la temporalité. Pour le français, leur acquisition consiste généralement en les stades suivants<sup>2</sup> :

Formes de base / allomorphes non-analysés > présent > participes au passé / formes figées de l'imparfait > passé composé > valeurs de l'imparfait > plus-que-parfait

Alors que la grammaticalisation chez l'apprenant moins avancé consiste en l'émergence graduelle des marqueurs morpho-syntaxiques de la langue cible, ces formes sont déjà présentes dans les lectes d'apprenants avancés, mais sont employées de façon variable, de sorte qu'il s'agit de la grammaticalisation adaptative<sup>3</sup> – ce processus consiste en la découverte d'autres valeurs qu'expriment les marqueurs morpho-syntaxiques dans la langue cible, de sorte qu'on observe beaucoup de variation entre l'emploi de deux ou plusieurs marqueurs pour exprimer les mêmes valeurs contextuelles jusqu'à ce que l'apprenant atteigne un niveau de maîtrise pour distinguer les valeurs contextuelles de chaque marqueur. De ce point de vue, les études antérieures ont cerné cette variation dans les domaines de l'expression de la temporalité du passé – voir Kihlstedt (1998) ; Howard (2002), du nombre et de la personne – voir Bartning (1998) ; Howard (2006a), et du genre – voir Dewaele & Véronique (2001). Dans le cas de l'expression de la temporalité en français L2, par exemple, les travaux de Kihlstedt et de Howard mettent en lumière l'influence de divers facteurs contextuels sur l'emploi variable des temps du passé de sorte que dans certains cas, il s'agit d'un emploi très restreint de chaque marqueur par rapport au locuteur natif.

Le travail que nous présentons ici vise à offrir un aperçu complémentaire à ces travaux antérieurs en nous ciblant sur d'autres aspects de l'expression de la temporalité chez l'apprenant avancé, à savoir l'expression du futur et de la modalité par le biais du subjonctif et du conditionnel. Vu les facteurs sémantiques qu'on suppose contraindre leur emploi chez le locuteur natif, nous considérons surtout dans quelle mesure l'apprenant avancé témoigne d'une compétence sémantique par rapport à ces formes morphologiques.

Avant de présenter les résultats, nous passerons en détail les différentes formes verbales qui font partie de l'étude dans la section suivante.

<sup>1</sup> Pour une présentation de la variété basique, voir Klein & Perdue (1997) ; Perdue (1996).

<sup>2</sup> Pour une présentation plus détaillée de ce schème de développement, voir entre autres Howard (2005).

<sup>3</sup> Pour une discussion de la grammaticalisation en L2, voir par exemple, Giacalone Ramat (1992) ; Housen (1998) ; Noyau (1997).

## II. Le futur

L'expression du futur en français consiste en un choix entre trois formes morphologiques, à savoir le futur fléchi, le futur périphrastique, et le présent. Les grammaires prescriptives proposent que l'emploi de chaque forme soit contraint par leurs valeurs sémantiques qui se distinguent nettement. De ce point de vue, les grammaires prescriptives mettent l'accent sur le sens imminent, immédiat, engagé, et certain du futur proche, comme dans l'exemple (1a), alors que le futur fléchi exprime les sens contraires, c'est-à-dire moins imminent, moins immédiat, moins engagé et moins certain – il est soi-disant plus neutre, comme dans l'exemple (1b). Pour le présent, ses valeurs du futur sont généralement analogues à celles du futur proche – il marque des événements dont le déroulement est certain, et les conditions de ce déroulement sont déjà en évidence de sorte que la préparation organisationnelle de l'évènement est déjà faite, comme dans l'exemple (1c).

(1a) Le conférencier invité *va parler* de la construction du sens en L2

(1b) *J'irai* en Australie un jour

(1c) *Je pars* demain

Alors que chaque grammaire prescriptive présente ces distinctions sémantiques, fonctionnelles et pragmatiques de façon plus détaillée l'une que l'autre, les études plus descriptives suggèrent que ces distinctions ne sont pas forcément à observer chez le locuteur natif. En particulier, les travaux de Poplack (2001 ; Poplack & Turpin 1999) en milieu minoritaire francophone au Canada suggèrent que ce soit la forme du futur périphrastique qui s'emploie de plus en plus fréquemment de sorte que la forme du futur fléchi s'emploie beaucoup moins que ne le prétendent les grammaires prescriptives – dans ses données orales, le futur périphrastique atteint un taux d'emploi de 73%, alors que le futur fléchi ne s'emploie qu'à 20% et le présent à 7%. D'ailleurs, les locuteurs natifs ne respectent pas les distinctions sémantiques pour utiliser chaque forme, et tout particulièrement le futur proche dans tous les contextes, même ceux où on s'attendra à l'emploi du futur fléchi selon les normes prescriptives. Par contre, pour ses intervenants métropolitains dans le projet du GARS à Aix-en-Provence, Jeanjean (1988) présente des résultats qui indiquent que les taux d'emploi du futur fléchi et du futur périphrastique ne se distinguent pas aussi nettement – le futur périphrastique témoigne d'un taux d'emploi de 42%, tandis que le taux d'emploi du futur fléchi monte à 58%. Ces taux d'emploi s'approchent de ceux que présentent King & Nadasdi (2003) pour leurs locuteurs acadiens, à la différence des locuteurs ontariens de Poplack & Turpin. Reste à savoir ce qu'en fera l'apprenant L2.

Ainsi, pour l'acquisition d'une compétence sémantique en L2, l'expression du futur pose des questions intéressantes :

- premièrement, comment l'apprenant exprime-t-il le futur ?
- s'il emploie la morphologie verbale, quelles formes du futur emploie-t-il ? Vu la variation à l'emploi des formes du futur chez le locuteur natif, l'apprenant L2 reflète-t-il cette variation en employant l'une ou l'autre forme du futur de façon dominante ?
- l'emploi de chaque forme se distingue-t-il dans son parler pour refléter les contraintes sémantiques que proposent les grammaires prescriptives, ou fait-il comme le locuteur natif qui utilise principalement le futur proche sans distinction sémantique ?

## III. Le subjonctif

Encore une fois, les grammaires prescriptives proposent toute une série de contraintes sémantiques sur le choix entre le subjonctif et l'indicatif, telles la possibilité et la probabilité, la subjectivité ou l'objectivité, l'opinion et le jugement, le doute ou la certitude, la réalité ou non – pour une discussion, voir entre autres Ayres-Bennett & Carruthers (2000). Ce faisant, les grammaires prescriptives présentent de longues listes de verbes lexicaux et de conjonctions de subordination qui nécessitent le subjonctif dans la phrase subordonnée, comme s'il s'agissait de l'emploi catégorique du subjonctif dans ces contextes dans le parler du locuteur natif. Pourtant, des études plus descriptives de locuteurs natifs suggèrent que le subjonctif s'emploie dans leur parler de façon moins catégorique – en particulier les travaux de Poplack (1992 ; 2001) en milieu francophone minoritaire au Canada indiquent que cette forme ne s'emploie de façon vraiment productive qu'avec très peu de verbes. Laurier (1989) présente des résultats analogues pour ses locuteurs minoritaires ontariens, de sorte que la question se pose de savoir s'il s'agit d'un emploi sémantique ou lexical – comme l'indiquent Ayres-Bennett & Carruthers (2000, p.197) dans leur survol des recherches sur l'emploi du subjonctif, ses valeurs sémantiques semblent de moins en

moins refléter un choix fonctionnel par rapport à l'indicatif, mais en revanche consistent en une règle de grammaire figée : « not to involve a meaningful choice or positive selection of this mood as opposed to the indicative, but rather are simply required by a codified rule of grammar ». En français métropolitain, pourtant, l'emploi du subjonctif s'avère être plus productif – Blanche-Benveniste (1990, p.197) indique que « d'après les corpus que nous avons rassemblés au GARS, le mode subjonctif n'est pas du tout moribond ni même en passe de l'être ». Pourtant, dans son étude du corpus d'Orléans, Sand (2003) note qu'il ne s'agit pas d'un emploi catégorique, de sorte que son emploi est surtout fréquent avec des verbes d'émotion et de souhait, des adjectifs attributifs, et la conjonction de subordination 'pour que'.

En somme, du point de vue de l'acquisition d'une compétence sémantique en L2, l'acquisition du subjonctif pose également des questions intéressantes :

- premièrement, dans quelle mesure les apprenants avancés emploient-ils cette forme pour faire la distinction sémantique qu'on suppose qu'elle exprime en français natif par rapport à l'indicatif ?
- s'ils l'emploient, en font-ils une distinction sémantique en l'employant avec plusieurs verbes lexicaux, ou s'agit-il d'un emploi peu productif, figé, restreint à certains verbes fréquents comme dans le cas des locuteurs en milieu minoritaire ? Pour indiquer qu'il s'agit d'un emploi sémantique, nous adoptons l'hypothèse de Poplack (2001) qui propose que :

[...] if a morphological form performs a semantic task, it should occur freely with any lexical item which predicates a proposition consistent with that task, and this occurrence should be unhampered by restrictions imposed by lexical type. [Si une forme morphologique sert à exprimer une distinction sémantique, cette forme doit normalement s'employer avec tout verbe lexical, de sorte que les différents tiroirs lexicaux ne doivent pas restreindre son emploi].

#### IV. Le conditionnel

La troisième forme est celle du conditionnel, que nous analysons du point de vue de son emploi variable dans des phrases complexes avec 'si', c'est-à-dire pour exprimer l'hypothèse. D'un point de vue sémantique, le conditionnel est très intéressant en raison des facteurs qui contraignent son emploi dans des phrases complexes – d'un point de vue prescriptif, son emploi dépend du degré de vérité – fort possible ou peu probable – qui caractérise la condition qu'on présente dans la protase de sorte que les grammaires prescriptives présentent une série de règles pour la concordance des temps dans les phrases principale et subordonnée, comme dans les exemples (2a)-(2c). Il reste à savoir dans quelle mesure l'apprenant s'approprie ces règles, pour refléter les distinctions sémantiques qu'elles impliquent.

(2a) S'il ne *fait* pas du soleil le matin, les touristes ne *font* pas d'excursions pendant la journée

(2b) S'il *fait* beau, je te *rendrai* visite la semaine

(2c) Si je *pouvais* faire des économies, j'*irais* en vacances en Australie

#### V. Étude

Il s'agit d'une étude quantitative de données orales d'une vingtaine d'apprenants avancés du français en Irlande. Les données ont été recueillies lors d'un entretien sociolinguistique en adoptant les modalités proposées par Labov (1984) pour le recueil de données naturelles et spontanées. Les apprenants avaient appris le français pendant 7-8 ans et certains parmi eux avaient passé une année à l'université en France dans le cadre d'un échange inter-universitaire. Les apprenants sont des apprenants avancés au sens de Bartning (1997) – d'un point de vue extralinguistique, il s'agit d'apprenants guidés qui se spécialisaient en français pour leur programme d'études supérieures, ayant appris le français pendant plusieurs années à l'école. Vu leur décision de suivre un programme à spécialisation linguistique, ils sont très motivés, surtout ceux qui décident d'intégrer une année supplémentaire dans le cadre de leur programme pour passer un an en milieu naturel. D'un point de vue linguistique, leur variété langagière est caractérisée par un haut niveau de grammaticalisation, ayant dépassé le stade de la grammaticalisation créative pour faire preuve de la grammaticalisation adaptative comme nous l'avons mise en détail dans l'introduction ci-dessus – c'est-à-dire en général les formes morphologiques de la langue cible sont déjà présentes dans leur lecte d'apprenant, mais l'emploi de ces formes est caractérisé d'une forte variation, de sorte que leur développement linguistique

consiste principalement en la maîtrise plus productive et plus contrôlée de chaque forme dans les contextes où seraient employées ces formes dans la langue cible.

Vu la variation qui continue à caractériser le développement grammatical chez l'apprenant avancé, nous adoptons une approche variationniste qui vise à cerner de façon quantitative une telle variation du point de vue du détail inhérent de la grammaire dont témoigne le locuteur. Comme le dit Poplack (2001, p. 405):

« Variation Theory seeks to account for grammatical structure in discourse, paying particular attention to form-function asymmetry. The alternation of two or more variant forms in fulfilling a single function, so characteristic of discourse, is a major focus. The working hypothesis of variation theory is that within a given locus of variability, or variable context, each of two or more competing variants will occur at greater or lesser rates depending on the features that constitute the context. [L'approche variationniste vise à mettre en évidence l'emploi des structures grammaticales dans le discours en mettant beaucoup d'accent sur l'asymétrie entre leur expression formelle et fonctionnelle, surtout du point de vue de la variation qu'on observe entre la réalisation de deux formes ou même plusieurs formes dans le même contexte fonctionnel. Selon l'hypothèse principale de cette approche, le taux d'emploi de l'une ou de l'autre forme dépend des facteurs linguistiques qui caractérisent le contexte.]

Dans une telle approche, il ne s'agit pas de l'acquisition absolue de la grammaire comme un tout ou rien, mais au contraire de cerner le développement comme phénomène qui est forcément variable. Le choix de chaque variante de la variable dépend des facteurs linguistiques qui contraignent l'emploi variable de deux formes ou même plus dans des contextes linguistiques analogues. Ces contraintes sont diverses, concernant des facteurs sémantiques, fonctionnels, phonologiques, pragmatiques, lexicaux, entre autres, tous renvoyant aux caractéristiques du contexte linguistique de la variation. Vu les contraintes sémantiques qu'on suppose, d'un point de vue prescriptif au moins, influencer l'emploi des formes que nous analysons ici, cette approche variationniste peut être très propice pour mettre en évidence dans quelle mesure l'apprenant avancé s'approprie de telles contraintes pour faire preuve d'une compétence sémantique qu'on considérerait créative et non pas tout simplement figée.

## VI. Analyse

Pour l'analyse quantitative des données, nous avons répertorié tous les marqueurs verbaux dans les contextes des variations qui nous intéressent ici. À part ces formes, il s'agissait également de répertorier toutes les autres formes verbales qu'employaient les apprenants dans ces contextes, puisqu'ils n'employaient pas le subjonctif et le conditionnel de façon catégorique, mais de façon très variable en alternance avec d'autres formes verbales. Ensuite les données ont été codées pour plusieurs facteurs : sémantique, lexical, pragmatique, etc., pour voir justement comment de tels facteurs influencent le choix de l'une et de l'autre des variantes qui constituent chaque variable.

## VII. Résultats

Dans cette section, nous présenterons les résultats pour chaque variable que nous avons analysée dans le cas de trois groupes d'apprenants, à savoir nos apprenants guidés qui venaient de revenir de la France après un séjour d'un an – le groupe 2 ; et les apprenants guidés qui n'avaient pas passé de long séjour en pays francophone – le groupe 1 dont les apprenants venaient de terminer leur programme d'études de deuxième année, et le groupe 3 dont les apprenants venaient de terminer leur programme d'études en licence.

### A. Le futur

L'emploi relatif des différents marqueurs du futur est présenté dans le tableau 1.

**Tableau 1 : L'emploi des formes morphologiques pour marquer le futur**

	Tous les contextes n	Présent		Futur fléchi		Futur périphrastique		Autres	
		n	%	n	%	n	%	n	%
Groupe 1	28	17	61	8	28	0	0	3	11
Groupe 2	26	7	27	10	38	8	31	1	4
Groupe	62	20	32	29	47	5	8	8	13

3					
---	--	--	--	--	--

Seuls les apprenants dans le groupe 2 produisent la forme périphrastique de façon fréquente, leur taux d'emploi de cette forme ainsi que de la forme fléchie s'approchant de celui des locuteurs natifs étudiés par Jeanjean (1988) dans son étude du français métropolitain. Par contre, les apprenants guidés n'emploient le futur périphrastique que très peu de sorte que l'effet du programme d'enseignement qu'ont suivi les apprenants dans le groupe 3 n'a abouti qu'à l'emploi peu fréquent de cette forme dite informelle. Leur taux d'emploi de cette forme est très loin de celui des locuteurs natifs, reflétant la tendance générale chez les apprenants guidés à suremployer les marqueurs formels aux dépens des marqueurs informels de sorte que leur compétence socio-pragmatique est très peu développée. De ce point de vue, leur taux d'emploi du futur fléchi s'approche du taux d'emploi qu'on observe pour cette forme dans la langue écrite (voir Wales 2002), mais pas la langue parlée.

Il est intéressant de comparer les résultats avec ceux de Nadasdi et coll. (2003) pour leurs apprenants en milieu d'immersion française au Canada. Là, c'est la forme périphrastique qui s'emploie plus fréquemment chez les apprenants ainsi que chez les locuteurs natifs, de sorte qu'on peut proposer un effet pour la variété du français à laquelle sont exposés les apprenants. Nos apprenants se distinguent nettement de leurs homologues canadiens, en employant la forme synthétique plus fréquemment que la forme analytique. De ce point de vue, ils s'opposent à la tendance générale qui indique que les formes analytiques posent moins de difficulté aux apprenants que les formes synthétiques.

À l'instar de Poplack & Turpin (1999) pour le locuteur natif, nous avons également considéré dans quelle mesure l'emploi de chaque forme est contraint par des facteurs sémantiques tels la valeur sémantique du contexte à marquer, ainsi que par d'autres facteurs tels le rôle des adverbes temporels et la négation. Ce sont des facteurs qui, selon les grammaires prescriptives, contraignent l'emploi de chaque forme pour que leur emploi reflète les valeurs sémantiques qui sont spécifiques à chacune. Nous présentons ci-dessous les tendances générales que nous avons observées dans notre analyse quantitative de chaque facteur – faute de place nous ne présentons pas les résultats quantitatifs sous forme de tableau.

### 1. La distance temporelle

Le premier facteur que nous considérons est la distance temporelle qu'on suppose contraindre l'emploi des marqueurs du futur de sorte que le futur périphrastique ainsi que le présent s'emploient dans les contextes plus proches alors que le futur fléchi s'emploie dans les contextes moins proches, comme dans les exemples (3a-b).

Action proximale

(3a) Je pars demain

Action distale

(3b) J'irai en Australie dans un an

Bien que cette tendance s'observe dans nos données pour refléter les normes prescriptives, il s'agit d'une tendance relative puisque l'emploi de chaque forme n'est pas restreint de façon catégorique à un contexte particulier – les formes s'emploient dans tous les contextes.

Pour mieux cerner le rôle des contraintes sémantiques, nous avons analysé deux autres facteurs, à savoir les facteurs de la contingence de l'évènement et l'imminence de son déroulement.

### 2. Les facteurs de la contingence et l'imminence de l'action

Dans le cas du facteur de la contingence, il s'agit de considérer si l'occurrence du futur fléchi est plus fréquente pour marquer des évènements dont le déroulement de l'action est plus hypothétique (4a), c'est-à-dire moins probable par rapport au futur périphrastique et au présent qu'on suppose être plus fréquents pour marquer des évènements qui ont les caractéristiques contraires (4b).

Contingent

(4a) Si j'étudie beaucoup, je recevrai l'examen

Non-contingent

(4b) Puisque j'ai raté l'examen deux fois, je vais pas avoir droit à terminer mes études

Le facteur de l'imminence est très analogue mais se distingue du facteur de la contingence puisqu'il s'agit de voir si le futur périphrastique et le présent sont plus fréquents dans le cas des événements dont la certitude et la probabilité du déroulement de l'action sont liées aux conditions qui prévalent au moment de la parole comme dans l'exemple (5).

(5) Il est très nuageux ; il va pleuvoir

Pour le facteur de la contingence, nous avons noté que les apprenants dans le groupe 2 ont tendance à réaliser le futur fléchi pour marquer les événements contingents. En revanche, alors que les apprenants dans le groupe 3 utilisent surtout le présent dans ces contextes, ils utilisent le futur fléchi pour marquer les événements contingents. Dans ces contextes-ci, les apprenants dans le groupe 2 ne font pas preuve de tendance spécifique pour l'une ou l'autre forme.

Alors que ces tendances morphologiques se distinguent entre les groupes, pour le facteur de l'imminence, les tendances sont plus analogues de sorte que le futur fléchi marque surtout les événements moins imminents, ce à quoi on s'attendrait selon les normes prescriptives. Par contre, pour marquer les événements imminents, les apprenants dans le groupe 2 ont tendance à utiliser le futur périphrastique, alors que les apprenants dans le groupe 3 utilisent le présent plus fréquemment.

### 3. Les adverbess temporels

D'un point de vue fonctionnaliste, l'analyse de l'occurrence de chaque marqueur avec des adverbess temporels est très intéressante pour voir si des contraintes fonctionnelles sont présentes – on s'attendra à ce que le présent soit plus fréquent quand un adverbe temporel est également présent, et que l'occurrence des formes du futur soit plus fréquente quand il n'y a pas d'adverbe temporel dans le contexte. Pourtant, nos résultats ne confirment cette hypothèse que dans le cas de nos apprenants du groupe 2.

### 4. La négation

Pour le facteur de la négation, les études antérieures des locuteurs natifs ont trouvé que le futur fléchi est très fréquent dans des phrases négatives, alors que c'est le futur périphrastique qui domine dans les phrases affirmatives. Cette tendance ne s'observe pas chez nos apprenants.

En résumé, il semble que le contact naturel joue un rôle important dans l'acquisition des marqueurs formels pour l'expression du futur, mais d'un point de vue sémantique, ce rôle reste très flou, vu l'effet très relatif et non-catégorique des facteurs que nous avons analysés ici sur l'emploi des différents marqueurs du futur.

## B. Le subjonctif

Pour le subjonctif, nous n'en avons répertorié que très peu de formes au subjonctif – son taux d'emploi est présenté dans le tableau 2.

**Tableau 2: L'emploi du subjonctif**

	Tous les contextes	Réalisation du subjonctif avec des verbes irréguliers		Réalisation du subjonctif avec tous les verbes (ir)réguliers	
		n	%	n	%
Groupe 1	24	1	4.5	3	13
Groupe 2	29	3	13	9	31
Groupe 3	47	5	16	20	43

Bien que les apprenants produisent plusieurs contextes où cette forme pourrait s'employer, avec des expressions verbales et des conjonctions de subordination, les apprenants n'emploient le subjonctif qu'avec un seul verbe, 'falloir'. Il est intéressant de noter que ce résultat reflète ceux de Poplack (2001), d'une part, et Laurier (1989), d'autre part pour le français en milieu minoritaire au Canada. Il s'agit donc de l'emploi uniquement lexical du subjonctif, qui ne reflète pas son emploi pour exprimer des nuances sémantiques dans le parler du locuteur natif. Par ailleurs, nous notons qu'il s'agit d'un emploi lexical puisque les apprenants produisent le subjonctif avec des verbes lexicaux différents dans la phrase subordonnée, lorsqu'ils utilisent 'falloir' dans la phrase

principale – ce sont les mêmes verbes lexicaux qu’ils utilisent dans la phrase subordonnée après l’emploi d’autres expressions dans la phrase principale nécessitant le subjonctif. Donc, bien que le subjonctif fasse partie de leur répertoire linguistique, il ne s’agit pas du tout de l’emploi sémantique de cette forme. Cet emploi restreint du subjonctif avec un seul verbe lexical nous empêche de faire une analyse des facteurs sémantiques tels le rôle de la classe sémantique du verbe.

### C. Le conditionnel

Pour l’expression morphologique de l’hypothèse, nous avons analysé la concordance des temps dans les propositions complexes dont le degré de la probabilité du déroulement de l’évènement peut se distinguer. L’emploi des différents marqueurs est présenté dans le tableau 3.

**Tableau 3 : La concordance des temps dans des phrases hypothétiques**

Groupe 1

Phrase principale	<i>si</i> + phrase subordonnée	Taux d’exactitude selon les normes prescriptives	
		n	%
Présent	Présent	10/14	71
Futur	Présent	-	-
Conditionnel	Imparfait	2	100
Impératif	Présent	2	100
<b>Autres</b>			
Présent	Plus-que-parfait	1	
Présent	Imparfait	3	
Présent	Conditionnel	2	
Imparfait	Imparfait	2	
Total		14/26	54

Groupe 2

Phrase principale	<i>si</i> + phrase subordonnée	n	%
Présent	Présent	12/14	86
Futur	Présent	3	100
Conditionnel	Imparfait	1	100
Impératif	Présent	1	100
Imparfait	Imparfait	1	100
<b>Autres</b>			
Passé composé	Imparfait	1	
Présent	Imparfait	2	
Présent	Conditionnel	1	
Imparfait	Imparfait	1	
Total		18/25	72

Groupe 3

Phrase principale	<i>si</i> + phrase subordonnée	n	%
Présent	Présent	7/8	88
Futur	Présent	1	100
Conditionnel	Imparfait	2	100
Impératif	Présent	1	100
Imparfait	Imparfait	1	100
<b>Autres</b>			
Présent	Conditionnel	1	
Imparfait	Présent	1	
Futur	Présent	1	
Futur	Imparfait	2	
Conditionnel Antérieur	Présent	1	
Total		12/19	63

D’un point de vue sémantique, nous nous intéressons à l’emploi des différents marqueurs morphologiques dans les phrases principales et subordonnées, qui n’expriment pas forcément le même degré d’hypothèse. De ce point de vue, nous notons que l’emploi du présent est le plus

fréquent, alors que le futur et le conditionnel sont très peu fréquents. En utilisant le présent, les apprenants expriment une hypothèse de vérité comme dans l'exemple (6a).

(6a) Si vous *échouez* à l'examen une deuxième fois, vous n'*avez* pas droit à le repasser une troisième fois

Par contre, en n'employant que très peu le futur et le conditionnel, les apprenants ne font pas preuve de savoir distinguer de façon morphologique l'hypothèse dite réelle dans l'exemple (6a) par rapport aux hypothèses moins réelles et celles qui ne pourraient pas se réaliser du tout comme dans les exemples (6b) et (6c).

(6b) Si vous m'*appelez* à l'avance, je *viendrai* vous rencontrer à la gare SNCF

(6c) Si vous *achetiez* une voiture, je ne *devrais* pas vous rencontrer à la gare SNCF chaque fois

Par ailleurs, nous notons que, à part l'emploi fréquent du présent, l'expression de la condition fait preuve de tout un mélange des temps qui ne reflètent pas la concordance à laquelle on s'attendrait, comme l'indique l'éventail des formes morphologiques qui sont détaillées sous la rubrique 'autres' dans le tableau 3. Ce mélange des temps concerne surtout l'expression des conditions peu réelles de sorte que l'expression morphologique de la sémantique de la possibilité et de la probabilité de l'hypothèse pose beaucoup plus de difficulté aux apprenants que la sémantique de la vérité. Pourtant, ce sont les apprenants dans le groupe 2 qui réussissent mieux, avec un taux de réussite général de 72%.

## VIII. Conclusions

En guise de conclusion, l'analyse que nous avons présentée met en évidence la difficulté que pose l'appropriation d'une compétence sémantique à l'apprenant L2, même aux stades avancés, qu'il soit en milieu naturel ou en milieu guidé. Pourtant, vu certaines différences que nous avons pu identifier entre nos différents groupes d'apprenants, nos résultats soulignent l'effet très positif du contact naturel avec la langue cible pour l'acquisition formelle des marqueurs morphologiques que nous avons analysés ici. Ce sont par exemple nos apprenants en milieu naturel qui témoignent d'une compétence socio-pragmatique plus développée en utilisant de façon plus dominante le marqueur informel du futur périphrastique, tandis que leur taux d'emploi du subjonctif est plus élevé par rapport aux apprenants guidés. L'emploi très peu fréquent du futur périphrastique chez les apprenants guidés reflète la tendance générale mise en évidence dans des études antérieures qui mettent en question justement dans quelle mesure il est possible de s'approprier une compétence socio-pragmatique en milieu guidé pour refléter les normes socio-pragmatiques du milieu naturel.<sup>4</sup>

Pourtant, pour les autres formes que nous avons analysées, et qui relèvent peut-être moins de la compétence socio-pragmatique de l'apprenant que de sa compétence grammaticale, nos résultats suggèrent un effet moins positif. Comme nous l'avons vu, tous nos apprenants, quels que soient leur milieu et leur niveau d'acquisition, réalisent très peu fréquemment le subjonctif – sa rare occurrence constitue un emploi lexical de sorte qu'il reste aux apprenants de s'approprier sa valeur sémantique par rapport à l'indicatif. Pour le conditionnel également, même s'ils le réalisent beaucoup plus fréquemment, son emploi dans des phrases complexes leur pose beaucoup plus de difficulté, de sorte que la spécificité de sa valeur sémantique dans l'expression de l'hypothèse leur échappe. Ce résultat concerne également l'emploi du futur dans les propositions conditionnelles. Vu ces résultats pour l'expression de l'hypothèse, il semble que, même s'ils emploient le conditionnel, il reste aux apprenants de s'approprier sa spécificité sémantique dans l'expression des hypothèses peu réelles où ils sur-emploient surtout le présent.

À l'opposition de cette évidence, les seuls résultats qui mettent en évidence l'emploi sémantique des marqueurs chez les apprenants concernent ceux que nous avons présentés pour le futur. Mais, bien que nous observions un effet sémantique pour certains facteurs qu'on supposait contraindre l'expression morphologique du futur chez les apprenants, il s'agit d'un effet très relatif. C'est-à-dire aucun facteur ne contraint l'emploi de l'un ou l'autre marqueur de façon catégorique de sorte que tous les marqueurs s'emploient dans tous les contextes sémantiques, et cela quel que soit le milieu d'acquisition – milieu guidé ou milieu naturel – de l'apprenant. Sans qu'il s'agisse forcément d'un défaut acquisitionnel – et il s'agit là d'un point important à noter – ces résultats font preuve des limites de l'effet tant du contact naturel que de la grammaire prescriptive qu'avaient appris les apprenants sur leur développement sémantique par rapport à l'expression du futur.

<sup>4</sup> Pour une présentation des études antérieures, voir Howard (2006b).



En somme, bien que nos résultats suggèrent un effet très positif pour l'appropriation d'une compétence socio-pragmatique en milieu naturel par rapport au milieu guidé, ces différences sont beaucoup moins évidentes du point de vue de l'emploi sémantique des différents marqueurs que nous avons analysés, de sorte que, soit les apprenants n'en témoignent pas d'emploi sémantique, soit il s'agit d'un emploi sémantique très relatif, sans que les apprenants se distinguent de façon catégorique dans leur emploi sémantique du marqueur concerné. En conclusion, l'emploi formel des marqueurs que nous avons analysés n'implique pas l'acquisition de leurs valeurs sémantiques chez nos intervenants, malgré leur statut d'apprenants avancés.

## Bibliographie

- Ayres-Bennett, W., J. Carruthers, *Studies in the Modern French Language. Problems and Perspectives*, Edimbourg, Pearson International, 2001.
- Bartning, I., « L'apprenant dit avancé et son acquisition d'une langue étrangère : Tour d'horizon et esquisse de la variété avancée », in *Acquisition et interaction en langue étrangère*, 1997, 9, p. 9-50.
- Bartning, I., « Procédés de grammaticalisation dans l'acquisition des prédications verbales en français parlé », in *Travaux de linguistique*, 1998, 36, p. 223-234.
- Blanche-Benveniste, C., *Le français parlé : études grammaticales*, Paris, Editions du CNRS, 1990.
- Clahsen, H., J. Meisel, M. Pienemann, *Deutsch als Fremdsprache: Der Spracherwerb ausländischer Arbeiter*, Tübingen, Gunter Narr, 1983.
- Dewaele, J.-M., D. Véronique, « Gender agreement and gender assignment in advanced French interlanguage: a cross-sectional study », in *Bilingualism: Language and Cognition*, 2001, 4, p. 275-297.
- Giacalone Ramat, A., « Grammaticalization processes in the area of temporal and modal relations », in *Studies in Second Language Acquisition*, 1992, 14, p. 297-322.
- Housen, A., « Le processus de grammaticalisation dans le développement de l'interlangue », in *Travaux de linguistique*, 1998, 36, p. 209-222.
- Howard, M., « Les interrelations entre les facteurs contextuels contraignant l'emploi variable des temps du passé. Une étude d'apprenants avancés du français », *Revue française de linguistique appliquée*, 2002, VII, p. 31-42.
- Howard, M. « The acquisition and use of the plus-que-parfait in advanced French interlanguage », in J.-M. Dewaele (dir.) *Focus on French as a Foreign Language*, Clevedon, Multilingual Matters, 2005, p. 63-87.
- Howard, M., « The expression of number and person through verb morphology in French interlanguage », *International Review of Applied Linguistics*, 2006a, 44, p. 1-22.
- Howard, M., « Variation in advanced French interlanguage : a comparison of three (socio)linguistic variables », *Revue canadienne des langues vivantes* 2006b, 62, p. 379-400.
- Jeanjean, C., « Le futur simple et le futur périphrastique en français parlé », in C. Blanche-Benveniste, A. Cherval & M. Gross (dirs.), *Grammaire et histoire de la grammaire : Hommage à la mémoire de Jean Stefanini*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 1988, p. 235-257.
- Kihlstedt, M., *La référence au passé dans le dialogue. Etude de l'acquisition de la temporalité chez des apprenants dits avancés de français*, Stockholm, Akademtryk, 1998.
- King, R., T. Nadasdi, « Back to the future in Canadian French », *Journal of French Language Studies*, 2003, 3, p. 323-337.
- Klein, W., C. Perdue, « The basic variety (or: Couldn't natural languages be much simpler?) », *Second Language Research*, 1997, 13, p. 301-347.
- Labov, W., « Field methods of the project on linguistic change and variation », in J. Baugh & W. Scherzer (dirs.), *Language in Use: Readings in Sociolinguistics*, Englewood Cliffs, NJ, Prentice Hall, 1984, p. 28-53.
- Laurier, M., « Le subjonctif dans le parler franco-ontarien : un mode en voie de disparition? », in R. Mougeon & E. Beniak (dirs.), *Le français parlé hors Québec : Aperçus sociolinguistiques*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1989, p. 105-126.
- Nadasdi, T., R. Mougeon, K. Rehner, « Emploi du futur dans le français parlé des élèves d'immersion française », *Journal of French Language Studies*, 2003, 13, p. 195-219.
- Noyau, C., « Processus de grammaticalisation dans l'acquisition de langues étrangères : la morphologie temporelle », in C. Martinot (dir.), *Actes du colloque international sur l'acquisition de la syntaxe en langue maternelle et langue étrangère*, Besançon, Annales littéraires de l'Université de Franche-Comté, 1997, p. 223-252.
- Perdue, C., *Adult Language Acquisition. Cross-linguistic Perspectives*, Cambridge, Cambridge University Press, 1983.
- Perdue, C., « Pre-basic varieties in the first stages of second language acquisition », *Toegepaste taalwetenschap in artikelen* 1996, 55, p. 135-150.
- Poplack, S., « The inherent variability of the French subjunctive », in C. Lauefer, T. Morgan (dirs.), *Theoretical Studies in Romance Linguistics*, Amsterdam / Philadelphia, Benjamins, 1992, p. 235-263.

Poplack, S., « Variability, frequency and productivity in the irrealis domain of French », in J. Bybee, P. Hopper (dirs.), *Frequency Effects and Emergent Grammar*. Amsterdam / Philadelphia, Benjamins, 2001, p. 405-428.

Poplack, S., D. Turpin, « Does the *futur* have a future in (Canadian) French? », *Probus*, 1999, 11, 133-164.

Sand, J., « Le subjonctif revisité », in M. Birkelund, G. Boysen, P. Kjaersgaard (dirs.), *Aspects de la modalité*, Tübingen, Niemeyer, 2003, p. 193-200.

Wales, M., « The relative frequency of the synthetic and composite futures in the newspaper *Ouest France* and some observations on distribution », *Journal of French Language Studies*, 2002, 12, 73-93.